



PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DE D'AUTRAY
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-GENEVIÈVE-DE-BERTHIER

Procès-verbal de la séance extraordinaire tenue à la salle du conseil municipal, le 8 juin 2022 à 19 h à laquelle étaient présents et formant quorum :

Étaient présents:

Monsieur Robert Pufahl, maire
Monsieur Alain Laferrière, conseiller du district numéro 1
Monsieur René Darveau, conseiller du district numéro 2
Monsieur Guy Burelle, conseiller du district numéro 4, maire suppléant
Monsieur Léo Soulières, conseiller du district numéro 5
Monsieur Guy Cloutier, conseiller du district numéro 6

Était absent:

Monsieur Gaétan Bayeur, conseiller du district numéro 3

Assiste également à la séance: monsieur Réjean Marsolais, greffier et adjoint à la direction générale qui agit en tant que secrétaire d'assemblée.

SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 8 JUIN 2022

ORDRE DU JOUR PROPOSÉ

- 1- Ouverture de la séance
- 2- Adoption du second projet de règlement numéro 633-2022
- 3- Période de questions
- 4- Clôture et levée de la séance

Ouverture de la séance

Monsieur le maire Robert Pufahl, constate le quorum à 19h10, déclare la séance ouverte.

2022.06.107 Adoption du second projet de règlement numéro 633-2022 amendant le règlement de zonage 324 de la municipalité de Sainte-Geneviève-de-Berthier dont l'effet est d'autoriser l'usage III - Industrie à desserte régionale dans la zone C10.

CONSIDÉRANT Qu'une assemblée de consultation publique s'est tenue le 8 juin 2022 concernant le projet de règlement numéro 633-2022;

CONSIDÉRANT Que le titre du projet de règlement numéro 614-2020 présenté lors de cette assemblée de consultation publique s'intitulait : « Règlement amendant le règlement de zonage 324 de la municipalité de Sainte-Geneviève-de-Berthier dont l'effet est d'autoriser l'usage III - Industrie à desserte régionale dans la zone C10 ».

Maire


CONSIDÉRANT Que lors de cette assemblée de consultation, les membres du conseil ont expliqué ledit règlement et les conséquences de son adoption;

POUR CES MOTIFS,

Il est proposé par le conseiller Guy Burelle
Appuyé par le conseiller Léo Soulières
Et résolu :

Que le préambule fait partie de la présente résolution.

Que le second projet de règlement numéro 633-2022 intitulé « Règlement amendant le règlement de zonage 324 de la municipalité de Sainte-Geneviève-de-Berthier dont l'effet est d'autoriser l'usage III - Industrie à desserte régionale dans la zone C10 », soit adopté.

Que, conformément à la *Loi sur l'Aménagement et l'Urbanisme* (L.R.Q., c. A-19.1), un avis soit publié le 9 juin 2022 concernant une demande d'approbation référendaire par les personnes intéressées.

Que les membres du conseil présents ayant tous reçu une copie du projet de règlement numéro 614-2020, déclarent l'avoir lu et renoncent à sa lecture conformément aux dispositions prévues au *Code municipal du Québec* (L.R.Q., c. C-27.1).

Les conseillers ont voté unanimement en faveur de la résolution.

Période de questions

Aucune question n'a été présentée.

2022.06.108 Clôture et levée de la séance

Il est proposé par le conseiller Alain Laferrière
Appuyé par le conseiller Guy Cloutier
Et résolu :

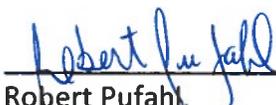
De lever cette séance à 19 h 15.

Les conseillers ont voté unanimement en faveur de la résolution.


Robert Pufahl,
Maire

Réjean Marsolais
Greffier et adjoint à la direction générale

« Je, Robert Pufahl, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal »


Robert Pufahl,
Maire